



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 20 octobre 2005 — N° 173

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 08.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 19 octobre 2005, sur le rapport de la Commission de l'éducation qui a entendu les dirigeants des universités conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Ce rapport contient des recommandations.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, a entendu le sous-ministre de la Justice concernant la gestion des biens liés à la criminalité ; le secrétaire du Conseil du trésor concernant le bilan de la situation des agences et unités autonomes de service ; le sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale concernant la qualité de l'information sur la performance du ministère ; le secrétaire du Conseil du trésor concernant le rapport sur l'application de la *Loi sur l'administration publique* ; les présidents de la Fédération des commissions scolaires du Québec et de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec concernant l'aide aux élèves en difficulté. Le rapport contient 16 recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée qu'elle a réparti le temps de parole pour ce débat restreint de la façon suivante : 10 minutes sont allouées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

20 octobre 2005

À 12 heures, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 125 Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Audet, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 2176-20051020)

20 octobre 2005

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.

(Dépôt n° 2177-20051020)

M. le président dépose :

Le message du président de la Chambre des députés italienne pour les célébrations du quarantième anniversaire des relations italo-québécoises.

(Dépôt n° 2178-20051020)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant une hausse des droits d'assurance pour les motocyclistes sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 170 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Doyer (Matapédia) ;

(Dépôt n° 2179-20051020)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 153 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Papineau (Prévost).

(Dépôt n° 2180-20051020)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 156 citoyens et citoyennes de la circonscription de Mirabel, concernant le transport scolaire des enfants fréquentant l'école primaire de la Clé-des-Champs, à Saint-Augustin de Mirabel.

(Dépôt n° 2181-20051020)

20 octobre 2005

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dufour (René-Lévesque) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 49 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une hausse des droits d'assurance pour les motocyclistes.
(Dépôt n° 2182-20051020)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 113, Loi modifiant la Loi sur les appellations réservées ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière), M. Marcoux, ministre de la Justice, et M. Bédard (Chicoutimi) proposent conjointement :

20 octobre 2005

QUE l'Assemblée nationale félicite M. Pierre-Hugues Boisvenu qui a reçu, le 14 octobre dernier, le Prix de la justice 2005 et qu'elle souligne son engagement exceptionnel pour la défense des droits des familles de personnes assassinées ou disparues.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux acteurs de la relation institutionnelle fructueuse qui s'est développée entre le Québec et l'Italie au cours des quarante dernières années et souligne l'amitié qui nous unit.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), M. Bernier (Montmorency) et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale dénonce la fermeture du centre de tri postal de la ville de Québec par Postes Canada causant la perte de 500 emplois dans la région de la Capitale-Nationale et dénonce le maintien de cette décision par le gouvernement fédéral.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

20 octobre 2005

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bouchard (Vachon) et M. Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale du microcrédit qui se déroule du 15 au 23 octobre 2005 et souligne l'apport du microcrédit comme outil de développement des personnes et des communautés, comme moyen d'investissement social, responsable et de placement éthique, comme outil de développement économique.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des bibliothèques publiques qui se déroule du 16 au 22 octobre 2005.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. le président donne les avis suivants :

20 octobre 2005

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition du sous-ministre de la Sécurité publique sur son dernier rapport annuel de gestion ;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation se réunira afin d'entendre les commentaires et suggestions de certains organismes concernant les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le vendredi 28 octobre 2005, M. Valois (Joliette) s'adressera à M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'état des relations fédérales-provinciales ».

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée entreprend le débat sur le rapport de la Commission de l'administration publique qui, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, a entendu le sous-ministre de la Justice concernant la gestion des biens liés à la criminalité ; le secrétaire du Conseil du trésor concernant le bilan de la situation des agences et unités autonomes de service ; le sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale concernant la qualité de l'information sur la performance du ministère ; le secrétaire du Conseil du trésor concernant le rapport sur l'application de la *Loi sur l'administration publique* ; les présidents de la Fédération des commissions scolaires du Québec et de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec concernant l'aide aux élèves en difficulté. Le rapport contient 16 recommandations.

Le débat est ajourné au nom de Mme Maltais (Taschereau).

20 octobre 2005

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Valois (Joliette) à M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, concernant le jugement de la Cour suprême du Canada dans le dossier des congés parentaux ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Simard (Richelieu) à Mme Jérôme-Forget, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, concernant le respect des principes qui sous-tendent l'équité salariale ; M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, remplace la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale pour ce débat ;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Maltais (Taschereau) à M. Després, ministre des Transports, concernant la fermeture du centre de tri postal de la ville de Québec ; M. Gauthrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, remplace le ministre des Transports pour ce débat.

À 18 h 39, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 25 octobre 2005, à 10 heures.

Le président

MICHEL BISSONNET